

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3399)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 746

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 6

À la deuxième phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« limites et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la formulation retenue à l'article 4 bis.

Ne serait-ce que par principe, il est préférable de parler de « conditions » de réutilisations, plutôt que de vouloir poser des « limites ».